

## Compte-rendu du premier conseil d'école

Jeudi 3 novembre 2016

### Présents :

Les enseignants : Mmes Billioud, Lauer, Muller, Pecolo, Rossi, Viand, Werner et Mr Viand.

Mme Magnen, conseillère municipale

Mmes Cordelle, Derepierre, Dorglas, Eme, Garancini, Gautreau, Jalabert, Rousseau, Sollima, Tremblay et Troccaz représentants élus des parents d'élèves

Excusés : Monsieur Ronchail, Inspecteur de l'Education nationale. M. Clerc, M. Le Maire. Mr Frerotte, DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale).

### 1) Fonctionnement de l'école :

- Rappel DDEN : Délégué Départemental de l'Education Nationale. Elu bénévole pour 4 ans. Il s'engage à soutenir l'école publique laïque de la république. Il peut venir à tout moment dans l'école. Il a un droit de regard sur l'hygiène et la sécurité mais pas sur la pédagogie.

- Conseil d'école : Le conseil d'école doit avoir lieu dans les 15 jours après les élections. Il se réunit 3 fois par an. Le prochain conseil d'école est fixé au jeudi 30 mars 2017 à 18h00.

### - Effectif et répartition des élèves :

Depuis la rentrée 2014, l'école compte 260 élèves répartis comme suit :

1 CP : 25 élèves (Mr.Viand)

1 CP : 25 élèves (Mmes Viand et Werner)

1 CE1 : 27 élèves : (Mme Pecolo)

1 CE1 : 27 élèves (Mme Rossi)

1 CE2 : 26 élèves (Mmes Billioud et Werner)

1 CE2 : 24 élèves : (Mme Muller)

1 CM1 : 27 élèves (Mme Lauer)

1 CM1 : 27 élèves (Mmes Bret et Werner)

1 CM2 : 28 élèves (Mme Marguier)

1 CM1/CM2 : 24 élèves (Mr.Curioz) : 5 CM1/19 CM2

### -Les élections :

59,25% de participation contre 56 % l'année dernière. 62,3%

Résultat du scrutin : 427 électeurs inscrits

253 votants

22 bulletins blancs ou nuls

-Le Règlement intérieur : Le règlement intérieur est assujéti au règlement départemental des écoles publiques qui lui, est plus complet et peut être consulté sur le site de l'inspection académique :

[http://www.ac-grenoble.fr/ia73/spip/IMG/pdf/reglt\\_dptalpour\\_ctsd.pdf](http://www.ac-grenoble.fr/ia73/spip/IMG/pdf/reglt_dptalpour_ctsd.pdf)

Il sera distribué mi-novembre, lu dans les classes, signé par les élèves puis signé par les parents.

Les enseignants souhaitent apporter des modifications concernant l'**Article 11** :

### **Article 11 :**

**La prise de médicaments : Aucun médicament ne pourra être confié ou administré sur le temps scolaire hors PAI (Projet D'Accueil Individualisé) même avec un mot des parents ou une prescription du médecin.**

**Les élèves souffrant de pathologies chroniques doivent faire l'objet d'un PAI (pour les démarches, se renseigner auprès de son médecin traitant et de la directrice).**

A noter, la modification 2013 ci-dessous restera encore cette année en caractère gras afin de sensibiliser les élèves et leurs parents.

#### **1 Article 4 :**

*Les enseignants ont constaté une nette diminution des retards depuis cet ajout :*

**« RETARD : Les portails sont fermés à clef durant les heures scolaires. En cas de retard, l'enfant sera accompagné par l'adulte jusqu'à sa classe, afin d'être remis à son enseignant. »**

-Les intervenants extérieurs :

Pauline Bertail, DUMISTE a repris ses fonctions à l'école élémentaire ; Elle interviendra 45mn chaque semaine dans les 10 classes les lundis (à partir du 7/11 les lundis et jeudis après-midi).

-Assistante d'anglais : Depuis le 13 octobre Whitney LUM intervient tous les jeudis dans 6 classes : Du CE2 au CM2. Elle est canadienne et restera en France durant 7 mois. Elle est rémunérée par l'éducation nationale.

-Interventions des étudiants STAPS : Cette année, l'école s'est portée volontaire pour accueillir 21 étudiants *en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives de l'université de Savoie*. Après une phase d'observation, les étudiants prennent en charge les séances D'EPS sous la responsabilité de l'enseignant. 4 classes sont concernées. (2 CP, CE1 et CM1/CM2)

Les dates d'interventions sont : les 11 et 18 octobre puis les 7,14 ,21 ,28 mars et 4 et 11 avril,

-Emploi de vie scolaire : Le contrat de Nolwenn Boury a pris fin le 18 octobre. Je la remercie vivement pour m'avoir aidée aux tâches administratives un jour par semaine pendant 3 années. Elle s'est impliquée avec sérieux dans diverses tâches, j'espère que son travail durant ces 3 années à l'école lui ouvrira de nouveaux horizons professionnels. A ce jour, je ne sais pas si une nouvelle EVS sera recrutée.

#### **2) Projets et actions en faveur des élèves :**

-Projet d'action éducative et sportive :

**Projet d'école :** 4 axes

- Amélioration des résultats : résolution de problèmes en mathématiques.

-Ouverture culturelle : mise en place d'un cahier individuel de parcours culturel sur l'ensemble de la scolarité.

- Exploiter l'environnement proche : réussite des tests nautiques fin du cycle 2 « savoir nager ». Poursuite des actions avec les services espaces verts de la commune, la CALB et le CISALB.

- devenir « éco-citoyen » : Améliorer le vivre ensemble, sensibiliser au développement durable.

**Evaluations nationales CE2 :** Du 26 au 30 septembre, tous les élèves de CE2 ont passé les évaluations nationales dans les domaines du français et des mathématiques. L'objectif de ces évaluations diagnostiques est d'identifier les élèves les plus en difficulté.

**Célébration du 11 novembre :** A cette occasion les élèves de CM2 liront des textes et des poèmes, ils se joindront aux élèves de 3eme pour chanter la Marseillaise.

**Semaine bleue :**

Mardi 4/10, les 2 classes de CP ont participé à une après-midi intergénérationnelle « rencontre en chansons » à la salle polyvalente. Des chants sur le thème avaient été préparés pour l'occasion avec Pauline Bertail, intervenante en musique. L'après-midi s'est terminée par un goûter offert aux enfants.

**Cycle Natation :**

Les 2 classes de CP ont participé à un cycle de natation (2séances /semaine) du 9 au 4 octobre.

Les classes de CE1 se rendront également à la piscine (2séances /semaine) du 2/12 au /01/2017.

**Parcours de débrouillardise :** les 2 classes de CP et les 2 classes de CE1 vont participer à une rencontre inter-école le 14/12 à Aix les bains.

**Ski** : Le mois de décembre sera réservé à la préparation des sorties de ski nordique au Revard (les 2 Classes de CM1 et les 2 classes de CM1/CM2 CM2 seront concernées) : total : 106 enfants.

La réunion pour les sorties de ski avec les parents accompagnateurs agréés ou non est prévue le 1er décembre. Les sorties sont prévues les mardis AM (CM2) et vendredis matin (CM1).

**Projet musique et anniversaire de l'école** : Comme l'année dernière, l'équipe enseignante souhaite se joindre à l'APE et participer à la Kermesse de fin d'année. Cette année cet événement prendra une dimension particulière à l'occasion des 20 ans de l'école. Durant cette manifestation, qui se déroulera le 23/06, les élèves présenteront leur travail « les classes chantantes ». Le projet sera présenté au 2° conseil d'école.

**Interventions de la CALB (Grand Lac)** : Cette année, Grand Lac suspend ses interventions dans les classes.

**Opération « partageons notre nature »** : En collaboration avec le service espaces verts de la commune, les enfants participeront à divers ateliers :

- les 2 classes de CE2 : « de la graine à la graine » (ramassage, séchage, plantation sous serre et repiquage).

**-31ème Festival de La Biolle et ruralité** : Les classes de CP et CM sont invitées le 9 et le 10 novembre au festival de La Biolle pour assister respectivement aux projections des films d'animation : « Ernest et Célestine » et « l'enfant lion »

Les séances de cinéma sont offertes par l'association du festival. Nous remercions Mme Chantal Petit, ancienne enseignante de l'école et coordinatrice ainsi que la municipalité pour le transport.

**-Semaine de Solidarité Internationale /ACAPIGA :**

Pour la SSI, tous les élèves assisteront à une séance de cinéma:

Lundi 14 novembre, les classes de CM1 et CM2 iront voir le film : « LAMB ».

Mardi 17 novembre, les classes de CP, CE1 et CE2 assisteront au film : « Khumba »

La séance coûte 2€50, la commune donne une participation de 1€50, il restera donc 1€ qui sera prélevé sur les 25€/enfant de l'APE (Aucune participation ne sera demandée aux familles). Les transports sont pris également en charge par la commune.

**-Activités pédagogiques complémentaires APC :**

Les APC sont organisées par groupes restreints d'élèves pour une aide aux élèves en difficulté, une aide au travail personnel ou pour une activité prévue par le projet d'école. Les APC ont débuté le 19/09/2016.

Les APC durent 40 mn et se déroulent les lundis, mardis, mercredis et vendredis : De 11h30 à 12h10.

Remarque : Les élèves participant aux APC mangent au 2° service.

-Les études surveillées : Les études surveillées organisées par la commune ont été reconduites les mardis et/ou jeudis d'une durée de 1h encadrée par des professeurs des écoles. Cette année tous les élèves de toutes les classes peuvent y participer.

**-Scolarisation des enfants porteurs de handicap AVS :**

Dès la pré-rentrée, 2 AVS, Mmes Thibaut et ont été renommées sur l'école. Elle sont présentes 20h et s'occupent de trois enfants (en classe de CE1 et CE2) Deux intervenantes INJS (5h30) sont également présentes dans l'école pour accompagner 1 enfant en classe de CM1.

### **3) Autour de l'école :**

-Alerte incendie:

Il y aura 3 alertes incendie pendant l'année. La première qui doit avoir lieu dans le mois qui suit la rentrée s'est déroulée le mercredi 14 septembre à 9h45. Pour cette première alerte, toute l'équipe enseignante ainsi que les élèves étaient prévenus. L'évacuation totale des 10 classes a duré 2 mn 40. Le rassemblement et le comptage des élèves et des adultes se font sur le plateau sportif.

#### -Plan Particulier de Mise en Sécurité :

Depuis la rentrée 2016, conformément à la circulaire du 29 juillet 2016, les établissements scolaires doivent réaliser 3 exercices PPMS face aux risques majeurs dont un doit avoir pour thème les mesures spécifiques à prendre en cas d'attentat ou d'intrusion extérieure.

Le 1<sup>er</sup> exercice « attentat intrusion » a été réalisé le 14 octobre après avoir sensibiliser les élèves.

Le timing de simulation de l'exercice a été établi comme suit :

**9h45** : déclenchement de l'alerte par la directrice avec le dispositif arrêté lors de la préparation de cet exercice en conseil des maîtres (message discret envoyé par la directrice sur les téléphones personnels des enseignants).

**De 9 h45 à 9h50** : Mise à l'abri en silence : s'enfermer, s'allonger et se cacher.

**A 9h50** : Levée de l'alerte

Le 30/09, Mme Viand a présenté les consignes de sécurité à prendre en cas d'attentat ou intrusion auprès des animateur TAP.

#### -Amélioration du cadre de vie :

Nous remercions la municipalité pour les travaux réalisés pendant l'été dans la cour de récréation. Les grillages coupants qui présentaient un réel danger ont été enlevés et les escaliers permettant de descendre sur le plateau sportif ont été équipés de rampes.

-Utilisation du local infirmerie : La machine à laver installée dans l'infirmerie depuis la rentrée 2014 a été déplacée. Mme Viand remercie la municipalité et fait remarquer que depuis ce déplacement, il y a moins d'entrée et sortie de l'école durant le temps scolaire ce qui permet de mieux contrôler l'accès de l'école.

#### 4) Questions des parents :

**I. Sécurité aux abords de l'école : A la descente du car 8 h15, les enfants sont-ils surveillés jusqu'à l'ouverture du portail à 8h20 ? M. Kindermann réceptionne et surveille les élèves dès la descente du car. L'arrivée du car est effectivement avancée de 5 minutes par rapport à l'année dernière.**

**Mme Magnen informe que depuis la rentrée, chaque enseignant dispose d'un carnet de liaison dans lequel enseignant et animateur TAP peuvent noter leurs remarques et leurs observations. Toutes propositions concernant les activités périscolaires sont les bienvenues.**

**Mme Magnen précise également qu'une rencontre est prévue prochainement avec M. Paccard (animateur TICE), pour faire le point sur le câblage et l'équipement numérique des classes ;**

**Toutes questions ou remarques concernant les menus, l'organisation, le personnel d'encadrement concernant la cantine peuvent être adressées à la commission « restaurant scolaire » composée d'élus et de parents d'élèves.**

#### *Remerciements à :*

*-La commune de Grésy sur Aix pour son importante aide financière tant pour les fournitures scolaires que les transports et différentes activités.*

*-L'APE pour son engagement dans toutes les manifestations organisées pour aider financièrement nos projets. Pour l'année 2015/2016 l'APE a effectué le versement de 25 €/enfant.*

*Christine Magnen,  
Adjointe vie scolaire et culture*

*Viand Sylvie,  
Directrice*

Le deuxième Conseil d'école se tiendra **le jeudi 30 mars à 18h00.**

NB : Ce compte-rendu est affiché dans le panneau extérieur, il est également disponible sur le site de la commune de Grésy/Aix : <http://www.gresy-sur-aix.fr/ecole-elementaire.html>